

Présentation. Arendt, au-delà d'un centenaire

Martin Provencher

Numéro 211, novembre–décembre 2006

Hannah Arendt : au-delà d'un centenaire

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/16600ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (imprimé)

1923-3213 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Provencher, M. (2006). Présentation. Arendt, au-delà d'un centenaire. *Spirale*, (211), 15–15.

Pour distinguer les crimes commis par le régime nazi des autres types de crimes alors connus, le tribunal de Nuremberg les avait appelés « crimes contre l'humanité ». Hannah Arendt fut, avec Karl Jaspers, l'une des premières à tenter de répondre philosophiquement de la responsabilité collective qu'impliquaient ces crimes. Elle conclut très tôt à la nécessité de redéfinir le cosmopolitisme kantien pour l'adapter aux nouvelles capacités d'action de l'homme. Le mouvement de pensée qui en résulta l'amena à remettre en question nos certitudes sur la nature du mal, la souveraineté des États, la nature du pouvoir, celle de la violence et, plus généralement, le rapport que la politique entretient avec la condition humaine. Si certaines des analyses d'Arendt ont pu choquer en leur temps, plusieurs théoriciens politiques s'inspirent aujourd'hui encore de son œuvre pour réfléchir à la responsabilité collective. À l'occasion du centième anniversaire de sa naissance, nous avons voulu faire le point sur cette pensée qui ne cesse d'interpeller la réflexion morale, légale et politique contemporaine.

Les contributions réunies dans ce dossier peuvent se ranger en trois parties. En guise d'introduction, Ritha Cossette évoque le parcours de celle qui allait devenir « l'éminence grise des éminences grises ». France Théoret fait ensuite le point sur la relation entre la vie et l'œuvre d'Arendt.

Marceline Morais conclut ce premier bloc en montrant tout le profit que le mouvement féministe pourrait tirer d'une lecture philosophique d'Arendt.

La deuxième partie est consacrée à l'analyse de l'œuvre d'Arendt. Son incontournable *Journal de pensée* est soumis au jugement sévère de Francis Moreault. Dominic Desroches, fort d'une lecture soutenue de l'ouvrage de Pierre Bouretz, en montre quant à lui toute la richesse. *The Promise of Politics* fait ensuite l'objet de l'analyse de Martin Breugh. Nous concluons cette section en exposant l'arrière-plan sur lequel se déploie la relation complexe du jugement et de la responsabilité. Faute d'espace, nous n'avons pu recenser ici

l'anthologie en quatre volumes, *Hannah Arendt. Critical assessments* (éditée par Garrath Williams chez Routledge) dans laquelle les chercheurs trouveront assurément un instrument de qualité pour apprécier l'histoire de la réception de la pensée d'Arendt.

La troisième partie s'intéresse à des auteurs qui font appel à Arendt pour réfléchir aux problèmes contemporains. Lang et Williams proposent certaines pistes de recherche qui, comme je le suggère dans ce dossier, pourraient s'avérer fécondes pour les théoriciens des relations internationales. Georges Leroux explore l'une d'entre elles, celle de la justice post-confliktuelle, qui gravite autour des thèmes de la reconnaissance et de la réconciliation. Le dernier assistant de recherche d'Arendt, Larry May, aborde en entrevue la contribution de

Arendt, au-delà d'un centenaire

la philosophe dans sa discussion des fondements philosophiques de la Cour pénale internationale. Enfin, Myriam Revault d'Allonnes, également en entrevue, rappelle avec bonheur le sens de quelques concepts clés du discours d'Arendt en évoquant les grandes lignes de sa propre contribution aux études arendtiennes.

Il y a quelques décennies à peine, on se gaussait du fait qu'il n'y avait pas d'« école » arendtienne, comme si la profondeur d'une philosophie politique se mesurait au nombre de ses disciples. Depuis la chute du mur de Berlin et le démantèlement de la gauche marxiste, on est revenu de cette naïveté. Nous espérons que la diversité des tendances idéologiques qui se réclament aujourd'hui de l'héritage d'Arendt et que l'on présente ici donnera un bon aperçu de la puissance d'une œuvre qui célébrait la pluralité et se méfiait de la moralisation de la politique. ●